



Apprendre & Entreprendre

PROFESSION DE SANTE

AIDE MEDICO PSYCHOLOGIQUE

PRESENTATION DE LA PROFESSION

■ MISSIONS

L'**aide médico-psychologique** aide les personnes à se laver, à s'habiller et à manger. Il ou elle doit être en mesure de porter ou soutenir les personnes dont elle s'occupe. Elle les accompagne également dans des sorties.

L'AMP cherche à établir une relation individuelle et une communication par la parole ou par les gestes. Par sa présence régulière, elle apporte soutien et réconfort.

Auprès des enfants l'AMP joue un rôle éducatif. Il cherche à stimuler leur attention, à développer leurs capacités d'expression. Il leur propose des activités diverses, peinture, musique, jeux...

Le goût du contact, une bonne capacité d'écoute, un intérêt certain pour les mille et une choses de la vie quotidienne, une résistance physique et nerveuse à toute épreuve constituent des atouts indispensables pour faire ce métier.

L'AMP exerce sa fonction sous la responsabilité d'un moniteur éducateur ou d'un éducateur spécialisé. Elle discute avec les médecins, assistants sociaux et psychologues de la situation des malades et des problèmes rencontrés. Elle est également en contact avec les familles et les services sociaux avec lesquels elle fait le lien.

Elle exerce sa profession dans tous les établissements accueillant des personnes handicapées. Ses principaux employeurs sont les instituts médico-psychologiques, les maisons d'accueil spécialisées, les centres d'aide par le travail, ainsi que les hôpitaux et les maisons de retraite.

La plupart des établissements d'accueil fonctionnent en internat. Les horaires de travail de l'AMP peuvent être décalés (journée, soirée, nuit). Elle peut travailler les week-ends et les jours fériés.

■ QUALITES REQUISES

- **Patient / Patiente.** Les personnes dont l'aide médico-psychologique doit prendre soin demandent beaucoup d'attention. La patience est de mise pour vivre à leur rythme.
- **Robuste.** Que ce soit pour le lever, le coucher, les déplacements ou la toilette, l'aide médico-psychologique est amené à soutenir ou à porter ses patients, enfants comme adultes.
- **Equilibré / Equilibrée.** Les personnes prises en charge sont fragiles et parfois perturbées. L'aide médico-psychologique doit leur accorder une écoute constante et savoir mettre de côté ses problèmes personnels.

■ TYPES D'EXERCICE

- les soins de courte durée : en service de chirurgie, de médecine...
- les soins en santé mentale et en psychiatrie...
- les soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation : surveillance médicale, soins de réinsertion, des soins en hébergement...
- soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie : soins à domicile, maison de retraite, établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes...

■ DUREE DE LA FORMATION

- 10 mois.
- Sanctionné par le Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant délivré par l'Institut de Formation en Soins Infirmiers.

■ SPECIALISATIONS POSSIBLES ET EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Après trois années d'exercice, il peut également se présenter aux épreuves de sélection pour l'entrée dans un institut de formation en soins infirmiers.

L'aide-soignant a la possibilité de changer de fonction et de travailler auprès des enfants en passant le diplôme d'auxiliaire de puériculture, chargé de l'hygiène, du confort et de l'alimentation des enfants. Il peut exercer une fonction d'assistant de soins en gériatrie après avoir suivi une formation continue obligatoire. Des passerelles sont également possibles vers le métier d'aide médico-psychologique.

MODALITES DU CONCOURS

■ CONDITIONS REQUISES POUR SE PRESENTER AUX EPREUVES DE SELECTION

- Conditions requises pour se présenter aux épreuves de sélection
- Le candidat doit être âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation

■ NATURE DES EPREUVES

Epreuves d'admissibilité : aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à cette épreuve.

Dispense :

- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV ou enregistré à ce niveau au répertoire national de certification professionnelle, délivré dans le système de formation initiale ou continue français comme BAC, BTS...
- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V, délivré dans le système de formation continue initiale ou continue français (notamment BEP Sanitaire et Social, B.E.P.A. Option Services aux Personnes, CAP Petite enfance...)
- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu.
- Les étudiants ayant suivi une première année d'études conduisant au diplôme d'Etat d'Infirmier et n'ayant pas été admis en deuxième année.
- Pour les formations passerelles (Auxiliaire de Puériculture, DEAVS et mention complémentaire) pas besoin de passer le concours d'entrée.

Nature des épreuves :

L'épreuve écrite se décompose en deux parties :

A partir d'un texte de culture générale : expliquer les idées principales d'un texte, commenter les aspects essentiels d'un sujet traité

Une série de dix questions : cinq questions de biologie humaine, trois questions portant sur les quatre opérations numériques et deux questions d'exercices mathématiques de conversion.

Cette épreuve écrite, **d'une durée de deux heures, est notée sur 20 points.**

Epreuve d'admission orale : elle se divise en deux parties :

- Présentation d'un exposé à partir d'un thème du domaine sanitaire et social
- Discussion avec le jury sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession d'aide-soignant.
- Cette épreuve orale d'admission est notée sur 20 points.

Dates des concours : se renseigner auprès des centres de formation.

PRESENTATION DE LA FORMATION POUR REUSSIR LE CONCOURS D'ENTREE

■ ORGANISATION

Cette préparation permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour se présenter dans les matières suivantes : culture générale du domaine sanitaire et social, tests d'aptitude, méthodologie de l'expression orale et écrite.

La motivation à exercer une profession difficile et exigeante est capitale. Ceci implique disponibilité, ouverture d'esprit et une connaissance approfondie du métier. Chaque étudiant devra mobiliser et optimiser ses aptitudes à l'expression écrite, à l'oral, mais aussi à la réflexion. Il lui sera indispensable de suivre et d'investir l'actualité, de se documenter sur les thèmes du programme. L'esprit de groupe sera indispensable puisque la réussite individuelle passera par la réussite de tous.

Les cours ont lieu à Chambéry, de septembre à février, pendant 21 semaines. Ils sont regroupés sur une partie de la semaine, laissant ainsi, aux étudiants la possibilité d'effectuer des stages sous le couvert d'une convention.

Les cours : jeudi et vendredi : 8 h 15 - 12 h / 13 h 30 - 17 h 15.

Les stages : ils sont répartis sur la durée de la formation (*choisis par le candidat lui-même*).

Effectuer des stages pendant votre préparation permet de vous rendre compte des réalités du terrain, d'être capable d'argumenter sur des sujets professionnels lors de votre entretien à l'épreuve d'admissibilité.

L'ensemble (cours + stage) représente en moyenne 35 heures par semaine.

Les matières : tests d'aptitude, méthodologie de l'expression orale et écrite, culture générale du domaine sanitaire et social.

La préparation IPAC prévoit des mises en situation pour mettre en confiance les étudiants lors des épreuves orales ou écrites (*concours blancs*).

Le travail de groupe favorise les objectifs de progression personnelle et professionnelle. Il (*elle*) assure aussi la cohésion et l'émulation de la préparation. Des bilans individuels sont effectués périodiquement.

L'intervention de professionnels de la santé sous forme de conférences est prévue au cours de la formation.

L'HEBERGEMENT

Pour les étudiants qui habitent loin du lieu de formation, des facilités de logement sont envisageables dans des hôtels à coût réduit.

■ PROGRAMME DE LA FORMATION

TESTS D'APTITUDE

Savoir analyser une situation et faire les calculs ou déductions associés le plus rapidement.

METHODOLOGIE DE L'EXPRESSION ECRITE

Maîtrise des techniques de l'expression écrite, compréhension de textes, argumentation, qualité de l'expression.

METHODOLOGIE DE L'EXPRESSION ORALE

Préparer les étudiants à communiquer oralement avec efficacité dans la perspective de l'épreuve. La qualité de jugement personnel, la culture requise, la rigueur dans la mise en ordre de l'argumentation, le soin apporté à l'expression relèvent d'une exigence fondamentale. D'où l'importance de la formation à une lecture rapide et efficace, critique et convaincante des problèmes de l'actualité sanitaire et sociale.

Construire une motivation pertinente et personnelle fondée sur l'expérience de terrain.

CULTURE GENERALE

Acquérir des notions suffisantes en culture générale sanitaire et sociale permettant une réflexion générale et une capacité à synthétiser.